

Examens et réussite

Evaluation

L'évaluation est basée sur plusieurs types d'épreuves :

- ✓ CCT (Contrôle des connaissances théoriques)
- ✓ Missions
- ✓ Rapport de stage
- ✓ Contrôle continu

Chaque épreuve (hors CCT) est appréciée en fonction du niveau atteint :

- ✓ Non acquis (les savoirs, savoirs faire ou savoirs être ne sont pas suffisants et doivent être refaits)
- ✓ Acquis (le minimum attendu est atteint)
- ✓ Maîtrisé (le travail fourni permet une autonomie déléguée)

Les notes traditionnelles sont remplacées par un système de crédits. Le nombre de crédits obtenus à chaque épreuve dépend du résultat obtenu et de la valeur donnée à chaque épreuve :

- ✓ Non acquis ne donne aucun crédit
- ✓ Acquis donne la moitié des crédits prévus pour l'épreuve
- ✓ Maîtrisé donne la totalité des crédits prévus pour l'épreuve
- ✓ Les CCT donnent un nombre de crédits égal au score obtenu à l'épreuve

Le Titre est délivré si le nombre minimum de crédits nécessaires (soit 900) est obtenu.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES THEORIQUES (CCT)

Les CCT servent à évaluer les connaissances théoriques acquises. Chaque épreuve regroupe les connaissances de l'ensemble d'une fonction (Recrutement, Formation, Administration du personnel et paie). Un autre CCT est destiné à évaluer les connaissances de l'entreprise et des métiers RH. Il y a 4 CCT ayant une valeur de 100 ou 150 crédits.

DOSSIERS INDIVIDUELS

Travaux individuels de mise en situation professionnelle dont l'objectif est de résoudre une problématique concrète par des solutions crédibles, précises, argumentées et chiffrées. Les travaux sont à rendre sous forme de dossiers écrits. Il y a 3 dossiers écrits, liés à une fonction (Recrutement, Formation et Administration du personnel et paie), ayant chacun une valeur de 250 crédits.

RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage sert à évaluer la réussite de la mission en entreprise (stage ou alternance). Le travail est à rendre sous forme d'un dossier écrit et d'une soutenance orale individuels.

- ✓ Le dossier écrit a une valeur de 300 crédits.
- ✓ L'oral a une valeur de 300 crédits.

CONTRÔLE CONTINU

Les épreuves de contrôle continu permettent d'évaluer les connaissances acquises et les compétences développées dans les matières suivies tout au long de la formation.

Le contrôle continu a une valeur maximum de 200 crédits qui viennent en bonus.

Le nombre de crédits de contrôle continu sera calculé en multipliant par 10 la moyenne générale obtenue aux épreuves de contrôle continu (ex. une moyenne de 12/20 donnera 120 crédits).



Épreuves	Nombre d'épreuves	Valeur crédits	Crédits si non-acquis	Crédits si acquis	Crédits si maîtrisé	Total crédits
CCT Recrutement	1	100				100
CCT Formation	1	100				100
CCT Administration du personnel et Paie	1	150				150
CCT Métiers RH et entreprises	1	100				100
Missions	3	250	0	125	250	750
Rapport de stage écrit	1	300	0	150	300	300
Rapport de stage oral	1	300	0	150	300	300

Résultats par bloc de compétences de la formation Gestionnaire Ressources Humaines

Données récoltées depuis le : 09/03/2019
Date mise à jour : mercredi 5 mai 2021

Bloc de compétence 1 : FONCTION RECRUTEMENT

2 épreuves dont :	Moyenne	Nombre de candidats
CCT1 :	14,78	471
DI1 :	15,00	451
Moyenne bloc de compétences 1 - Fonction recrutement : 14,89 / 20		

Bloc de compétence 2 : FONCTION FORMATION

3 épreuves dont :	Moyenne	Nombre de candidats
CCT2 :	15,57	222
CCT3 :	13,66	118
DI2 :	14,94	113
Moyenne bloc de compétences 2 - Fonction formation : 14,72 / 20		

Bloc de compétence 3 : FONCTION ADMINISTRATION DU PERSONNEL / PAIE

3 épreuves dont :	Moyenne	Nombre de candidats
CCT4 :	15,09	55
CCT5 :	16,35	55
DI3 :	15,17	53
Moyenne bloc de compétences 3 Fonction Administration du personnel / paie : 15,53 / 20		

Bloc de compétence 4 : STAGE

2 épreuves dont :	Moyenne	Nombre de candidats
Rapport de stage :	16,59	38
Soutenance :	15,47	31
Moyenne bloc de compétence 4 - STAGE : 16,03 / 20		